

Message d'intérêt public

Nouveau portail des permis d'exploitation d'un commerce maintenant ouvert

Le 17 novembre 2025 – Iqaluit, Nunavut

La Ville d'Iqaluit informe par la présente tous les propriétaires d'un commerce du fait que le portail en ligne de renouvellement des permis d'exploitation de commerce 2026 est maintenant ouvert.

Nous encourageons les propriétaires d'un commerce à soumettre leurs demandes de renouvellement avant le 31 janvier 2026 afin de bénéficier d'un tarif de renouvellement réduit. Les demandes reçues le 1^{er} février 2026 ou après seront assujetties au plein tarif de renouvellement.

En vertu du Règlement municipal n° 859 sur les permis d'exploitation d'un commerce de la Ville d'Iqaluit, toutes les entreprises doivent détenir un permis valide pour l'année 2026 au plus tard le 15 février 2026, sans quoi elles s'exposent à des pénalités. Également, des frais d'administration de 50,00 \$ additionnels au tarif normal de renouvellement s'appliqueront aux demandes soumises après cette date.

Pour faciliter le processus de cette année, la ville a lancé un nouveau portail de permis d'exploitation d'un commerce en ligne, hébergé par CloudPermit. Cette plateforme sera dorénavant utilisée pour toutes les demandes et tous les renouvellements de permis d'exploitation d'un commerce, en offrant une expérience plus efficace et accessible aux demandeurs.

Veuillez noter: Le portail est opérationnel; toutefois, le paiement en ligne n'est pas encore disponible. Les paiements doivent donc être effectués en personne à l'hôtel de ville jusqu'à nouvel avis.

Détails clés :

- Mise en vigueur de la période de renouvellement :** Le 10 novembre 2025



Ville d'Iqaluit
1085, rue Mivvik, bureau 100
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

- **Nouvelle plateforme** : CloudPermit est maintenant activée pour toutes les demandes et tous les renouvellements.
 - **Accès au portail** : [<https://ca.cloudpermit.com/gov/login>] ou visitez le site Web de la ville pour de plus amples renseignements.

Assistance en personne :

Pour aider les commerces à passer au nouveau système, l'agent de développement économique sera disponible à l'hôtel de ville, pour une assistance portes ouvertes durant les périodes suivantes :

- **Du 17 au 21 novembre** : De 9 h à 12 h (premiers arrivés, premiers servis).
 - **Du 25 novembre au 11 décembre** : Les mardis et jeudis, de 11 h à 12 h et de 13 h à 14 h 30.

Si vous avez des questions sur le nouveau portail ou besoin d'assistance, veuillez communiquer avec l'agent de développement économique.

##

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Dominik Gagne

Agent de développement économique
Ville d'Iqaluit
867-979-5607 | D.Gagne@iqaluit.ca